

ACCOMPAGNEMENT DE LA NAISSANCE À ESTAING

20
23



Madame,

Vous avez choisi notre établissement pour la naissance de votre enfant. Nous sommes heureux de vous accueillir dans le service et vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Les équipes du CHU sont formées pour vous accompagner lors de votre accouchement, et dans les jours qui suivent la naissance de votre enfant, dans la bienveillance et le respect.

Ce livret a pour but de vous présenter les pratiques de la maternité du CHU de Clermont-Ferrand et de vous aider à rédiger votre projet de naissance en vous proposant quelques pistes de réflexion sur la manière dont vous souhaiteriez vivre ce moment.

Le projet de naissance est un outil de communication qui permettra à l'équipe d'identifier vos besoins, vos forces, vos vulnérabilités et vos souhaits concernant l'arrivée de votre bébé. Il vise à renforcer la confiance entre vous, votre accompagnant et les professionnels qui seront à vos côtés.

Vos attentes pourront évoluer au fil de votre cheminement et de votre ressenti le jour de l'accouchement. Il se peut que certains de vos souhaits ne puissent être réalisés pour des raisons médicales ou d'indisponibilité. Dans tous les cas, l'équipe est à votre écoute. Le but de ce projet de naissance est de disposer d'un outil de communication afin de « faire ensemble ».

Nous vous rappelons que le CHU est établissement public de santé à dimension universitaire : des étudiant·e·s sont accueilli·e·s et formé·e·s. Notre mission d'enseignement impose leur présence et leur participation.

L'équipe d'obstétrique / maternité



FAISONS CONNAISSANCE

Souhaitez-vous nous communiquer certains éléments de votre histoire personnelle ?

Quelles sont vos ressources et vos forces pour vivre cette naissance ?

Afin de mieux vous accompagner, vous pouvez nous communiquer certains éléments de votre histoire personnelle, récente ou passée si vous le souhaitez.

Vous pouvez également réfléchir sur vos forces, vos peurs, vos besoins liés à la naissance de votre enfant.

EN SALLE DE NAISSANCE

Votre accompagnement durant les contractions jusqu'à la poussée

Quel sont mes souhaits pendant le travail ?

Avez-vous des attentes ou des besoins pour vous sentir à l'aise (lumière, musique, baignoire...) ?

Afin de répondre au mieux à vos attentes, vos demandes et vos besoins, mais aussi pour assurer des conditions optimales de sécurité pour vous, votre enfant et votre conjoint·e, voici nos prises en charge :

- **Un cathéter veineux sera mis en place dès l'admission** afin de pouvoir intervenir dans les plus brefs délais en cas d'urgence.

- **Sauf cas particulier, vous pourrez boire** (de l'eau, des boissons énergétiques, des boissons sucrées sans pulpe ni gaz ni lait, des tisanes, etc.) tout au long du travail, mais il ne sera pas possible de manger lorsque la phase active du travail aura débuté.

- L'avancement du travail est mesuré, entre autre par le toucher vaginal, qui est répété régulièrement, en phase active du travail.

- Dans nos salles d'accouchements, **la température et la luminosité sont réglables**. Un lecteur CD est à votre disposition. Vous pouvez apporter une enceinte de musique si vous le souhaitez. Nous pouvons vous proposer de l'hypno-analgésie par la musique, ainsi qu'une baignoire de dilatation, des ballons et un équipement de suspension (multitrac™) afin de vous aider dans la gestion des contractions.

- Des professionnel·le·s sont formé·e·s à la communication thérapeutique, l'hypnose, la méthode de Gasquet, l'acupuncture, l'haptonomie, le toucher massage etc. N'hésitez pas à en parler aux professionnel·le·s qui vous prennent en charge.

Comment imaginez-vous pouvoir bouger (marcher, utiliser un ballon, suspension, position, etc.) ?

- **Sans analgésie péridurale et en l'absence d'anomalie**, il est possible de déambuler au sein du secteur naissance ou à proximité, de prendre un bain, de profiter de l'espace physiologique (exercices, repos, relaxation), *en fonction de la disponibilité des équipements*. L'enregistrement du rythme cardiaque fœtal pourra être réalisé en discontinu

(enregistrement de 30 minutes répété toutes les 2 heures en l'absence d'événement particulier).

- La médicalisation / direction du travail d'accouchement (avec une rupture artificielle de la poche des eaux et/ou une perfusion d'oxytocine) n'est pratiquée que si l'évolution du travail le nécessite et/ou en cas de déclenchement artificiel du travail.

- **Vous êtes libre de solliciter ou non le recours à l'analgésie péridurale.**

Toutefois, si vous êtes exposée à un risque plus important de césarienne, l'équipe médicale vous encouragera à demander la péridurale. Ceci évitera les risques plus élevés d'une anesthésie générale et vous permettra de rester éveillée pour la naissance de votre enfant.

- **Sous analgésie péridurale et en fin de travail** (même sans péridurale), l'enregistrement du rythme cardiaque foetal et des contractions utérines sera continu, une perfusion sera mise en place.

Votre accompagnement lors de la phase de la poussée

Comment imaginez-vous votre accouchement ?

- **En l'absence de péridurale**, vous serez libre de choisir la position qui vous convient le mieux avec l'accord de la sage-femme. La sage-femme peut vous inviter à changer votre position si elle le juge nécessaire.

- **En présence d'une péridurale**, le choix de la position peut être plus limité, cela dépendra de vos sensations.

Souhaitez-vous partager avec l'équipe la façon dont vous vous êtes préparée pour la poussée ?

- La **méthode de poussée** est celle que vous aurez choisie. La sage-femme peut vous inviter à modifier votre pratique si elle le juge nécessaire.

Voulez-vous échanger avec les professionnels sur la protection de votre périnée ?

- **Le recours à l'épisiotomie n'est envisagé que si nécessaire.**

- En cas de lésions périnéales, une suture peut être nécessaire.

Qui vous accompagnera pendant le travail ?

Quelle sera la place de votre accompagnant-e lors de la naissance ?

- Le soutien d'un-e accompagnant-e pendant le travail et/ou l'accouchement peut vous aider.

⚠ Un-e seul-e accompagnant-e est autorisé-e. Le changement d'accompagnant-e n'est pas possible.

Et en cas de césarienne ?

- Selon le degré d'urgence, et en fonction de vos souhaits, votre conjoint-e pourra être présent-e à vos côtés au bloc opératoire.

Juste après la naissance

Quels sont vos souhaits pour le moment où le cordon sera coupé ?

- Le clampage tardif du cordon est réalisé. Le accompagnant-e peut couper le cordon s'il ou elle le souhaite. Si la section du cordon doit être réalisée avant le dégagement des épaules, c'est le professionnel qui s'en charge. Dans certaines situations, le clampage doit être rapide.

Avez-vous des souhaits ou préoccupations concernant l'expulsion de votre placenta ?

- L'administration prophylactique d'oxytocine est pratiquée de façon systématique, après la naissance, afin d'éviter et / ou de réduire les risques hémorragiques.

Comment imaginez-vous la rencontre avec votre bébé ?

Quels soins souhaiteriez-vous pour votre bébé à la naissance ?

- L'accueil et la prise en charge de votre enfant sont réalisés dans la salle où vous accouchez. Toutefois, nous disposons de salles dédiées à la prise en charge des enfants dont l'état nécessite des gestes médicaux et des soins plus spécifiques.

- Le peau à peau est pratiqué aisément. Nous vous apporterons notre aide et nos conseils avec plaisir et professionnalisme.

- Le premier examen clinique et les mensurations de votre bébé sont réalisés en salle de naissance.

- Une ampoule de vitamine K est systématiquement administrée aux enfants par voie orale en prévention du risque hémorragique.

- En cas de césarienne, votre bébé vous sera présenté dès la naissance et les premiers soins lui seront donnés dans une salle proche du bloc opératoire, en présence de votre accompagnant.e. Nous lui proposerons de faire du peau à peau jusqu'à votre arrivée en salle de réveil.

À quel moment suis-je amenée en chambre ?

- Quel que soit le mode d'accouchement, vous serez surveillée pendant 2 heures en salle de naissance ou en salle de réveil, avant d'être accompagnée dans votre chambre, sauf situation particulière.

MON SÉJOUR À LA MATERNITÉ

Quelles sont vos attentes concernant votre accompagnement au cours des jours qui suivent votre accouchement ?

- Sa durée est de **3 jours pour un accouchement par voie naturelle** et de **4 jours pour une césarienne**. Sa durée peut être réduite si votre état de santé ainsi que celui de votre enfant le permettent.

→ Il est alors indispensable qu'un.e sage-femme libéral.e puisse se rendre à votre domicile le lendemain de votre sortie.

- Votre conjoint.e est autorisé.e à rester à vos côtés sans restriction de temps. Certaines

chambres sont équipées de couchettes qui permettront à votre accompagnant.e de rester auprès de vous (sous réserve de disponibilité et achat de tickets accompagnant).

- Hors situation sanitaire particulière, la fratrie est autorisée à vous rendre visite, à la condition qu'ils ne soient pas porteurs d'une maladie contagieuse.

- Hors situation sanitaire particulière, les **visites sont autorisées de 14h à 18h** (2 visiteurs en même temps maximum). Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés à se rendre dans les services de soin (exception faite des frères et sœurs de votre bébé). **Nous vous conseillons de limiter les visites afin de privilégier votre repos et celui de bébé.**

Allaitement maternel ou artificiel, quel est votre choix ?

- L'allaitement maternel reste la meilleure alimentation pour votre enfant. Quelque soit votre choix, nous vous accompagnerons.
- Si vous souhaitez allaiter, une mise au sein précoce est recommandée.
- Si vous ne souhaitez pas allaiter, une tétée de bienvenue peut être réalisée.

Comment envisagez-vous d'être accompagnée pour prendre soin de votre bébé ?

- Sauf soin particulier, votre nouveau-né pourra rester 24h/24 à vos côtés.
- Nous serons disponibles tout au long de votre séjour pour vous accompagner dans les premiers soins de bébé. Ils seront réalisés en votre présence chaque fois que cela sera possible.
- Un dépistage néonatal aussi appelé test de Guthrie sera réalisé pendant le séjour afin de repérer des maladies génétiques rares mais graves (mucoviscidose par exemple).
- Un dépistage des cardiopathies et de la surdité seront aussi réalisés.

- La pose d'un bracelet anti-rapt à la cheville de votre enfant vous est proposée dans notre maternité. En cas de sortie du service ou de tentative d'arrachement du bracelet, le personnel sera immédiatement alerté.

Quel soutien supplémentaire souhaiteriez-vous pour vous-même ?

- Selon vos besoins, vous pourrez bénéficier des compétences de différents intervenants : kinésithérapeutes, psychologue, assistante sociale, etc.

Seriez-vous intéressée par des savoir-faire en termes de gestes ?

- N'hésitez pas solliciter les professionnels si vous recherchez des conseils supplémentaires : écharpe de portage, consultante lactation, massage, etc.
- Des réunions de préparation à la sortie sont organisées tous les lundis, mercredis et jeudis. Elles sont animées par les professionnels du service. Ces temps d'échanges vous permettront de poser toutes vos questions.



DES IDÉES ? JETEZ-LES SUR LE PAPIER





Service d'obstétrique / Maternité

☎ 04 73 750 175

Urgences obstétricales

☎ 04 73 750 167

CHU de Clermont-Ferrand - Site Estaing
1 rue Lucie et Raymond Aubrac
63000 Clermont-Ferrand
standard : 04 73 750 750